LYCÉE MOLIÈRE

ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENNES ÉLÈVES

BULLETIN MENSUEL

N° 9. — Juillet 1904

SOMMAIRE :

- 1. Compte-Rendu de la Séance du Comité du 27 Juin.
- 11. Conférence de M. Georges Barbey : L' Alcoolisme.
- III. La Réunion de Bienfaisance du 27 Juin.
- w. Mariages, Naissances, Décès.
- v. Avis & Correspondance.
- vi. Changements d'adresses.

Compte rendu

de la Séance du Comité du 27 Juin 1904

Les membres du Comité se sont réunies à 5 heures au Lycée Molière, après la Conférence sur l'Alcoolisme, sous la présidence de M^{me} Delzant, présidente, M^{me} la Directrice, présidente honogaire, assistait à la séance.

Plusieurs des professeurs du Lycée, Membres Honoraires de l'Association, étaient venus écouter l'intéressante Conférence de M. Barbey. On aurait voulu profiter de leur présence pour les prier de rester, mais malheureusement le départ s'est effectué trop vite, et on a pu retenir seulement M^{11e} Dugard, qui a bien voulu suivre l'ordre du jour jusqu'à la fin.

Etaient présentes :

Miles B. Milliard, vice-présidente, 7, rue Poisson.

J. Longley, secrétaire, Parc des Grimettes, Meudon (Seine-et-Oise).

M. Bondois, secrétaire, 77, rue Blomel.

M. Lelièvre, trésorière, 135, rue Mozart.

E. Viénot, trésorière adjointe, 12, rue Fondary.

E. Bondois.

J. Cerf.

M. Rochet.

A. Hardy.

I. de Migny.

S'étaient excusées :

Miles M. Verrier.

Lucie Cerf.

M. de Carel.

On commence par discuter les questions relatives au projet d'Union entre les différentes associations. La consultation des sociétaires a donné peu de résultats positifs. Sur 147 membres il n'y a eu que 10 suffrages exprimés, tous en faveur de l'adhésion à l'Union, 7 pour la représentation proportionnelle, 3 pour la représentation unique. On avait prévenu les sociétaires il est vrai que celles qui ne répondraient pas seraient considérées comme favorables à l'adhésion et à la représentation unique. L'optimisme des membres du comité les porte donc, légitimement à conclure qu'en plus des trois voix cidessus mentionnées, 137 sociétaires, après mûre réflexion, ont adopté pour exprimer leur opinion favorable, le moyen muet, rapide et commode qui avait été mis à leur disposition. Mais comme le fait observer la Présidente, d'après la remarque très juste d'une sociétaire correspondante, il n'est pas régulier de considérer les suffrages non exprimés comme des

suffrages approbatifs. Le silence d'une sociétaire peut avoir pour cause un empêchement imprévu, ou une pure et simple négligence de ses devoirs sociaux. L'optimisme toujours résistant du Comité permet à ses membres d'espérer que tel n'est pas le cas, cette fois-ci, mais enfin! On décide donc de tenir compte seulement des suffrages exprimés et du vote des membres du Comité présentes. L'adhésion au projet d'Union est adoptée à l'unanimité; la représentation unique l'emporte aussi sur la représentation proportionnelles, les 10 voix de M^{me} Delzant, M^{tles} Milliard, Longley, M. Bondois, M. Lelièvre, I. de Migny, A. Hardy, J. Cerf, M. Rochet, E. Bondois étant venues se joindre aux 3 voix des sociétaires favorables. Le résultat, aussi, reste le même.

Il est donc décidé que Marguerite Bondois sera déléguée à l'Assemblée générale de l'Union qui se tiendra le 2 août pour représenter l'Association des Anciennes élèves du Lycée Molière et qu'elle y sontiendra, s'il y a lieu, la représenta-

tion unique.

La Présidente donne ensuite lecture de quelques lettres intéressantes de sociétaires. Des unes se dégagent le regret de ne pas voir les réunions bi-mensuelles plus fréquentées; le désir de voir attribuer une somme annuelle moins considérable au fonds de réserve et de voir s'augmenter, au contraire, les crédits destinés à la bibliothèque et à l'agrément des réunions (fleurs, thé, etc.). Le Comité ne demande pas mieux que d'acheter le plus de livres qu'il pourra, étant donné le crédit; qu'on lui envoie des listes, et il s'efforcera de satisfaire le plus possible aux désirs exprimés. Pour ce qui est du fonds de réserve, il rappelle que l'argent placé audit fonds de réserve produit un revenu annuel et rapproche le moment où l'Association pourra être déclarée d'utilité publique. -Les autres lettres, en particulier celle d'une sociétaire de province qui n'a jamais manqué de faire exprès le voyage pour assister à l'Assemblée générale, expriment leur approbation chaleureuse pour les renseignements du bulletin, pour ce qui a été fait l'année dernière, et pour les projets de cette année.

Ensuite, à l'unanimité, les membres du Comité sont heu-

reuses de pouvoir voter 250 fr., sur la proposition de la Présidente, en faveur d'une sociétaire. Puis, après avoir entendu la Trésorière qui demande quelques renseignements nécessaires à la légalisation de signatures dont elle a besoin, et annonce le recouvrement de quatre cotisations arrièrées, on décide, d'après deux listes dressées par deux sociétaires, d'acheter dès à présent:

Michelet : Le Peuple, Mon Journal. l'Abbé Tigrane. F. Fabre, Maître et Serviteur. Tolstor, Katia. La Guerre et la Paix. Ibsen. Brandt. L'Ennemi du peuple. ec Unto this task. Ruskin. Autobiographie. W. Booker, Lichtenberger, Mon petit Trott. Vers Ispahan. Pierre Loti,

Le reste de la séance est consacré à la préparation de la fête de rentrée. Une réunion préparatoire aura lieu le jeudi 6 octobre à 2 heures de l'après-midi. Les Membres Honoraires, les Sociétaires, les Aspirantes, sont très instamment priées d'y assister.

La Présidente,

La Secrétaire,

Andrée Delzant.

M. Bondois.

Conférence de M. Georges Barbey

Le 27 juin a 4 heures, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Barbey, un éloquent apôtre de l'antialcoolisme. Il était bon que notre Association ne restât pas étrangère à cette question digne des préoccupations de tous et dont M. Barbey a bien voulu en termes incisifs et poignants poser les points principaux devant un auditoire qu'il a intéressé et convaincu.

M. Barbey commence sa conférence sur un ton grave et scientifique. « L'alcool, nous dit-il, c'est le résultat de la fermentation d'un sucre. On appelle fermentation la décomposition d'une substance qui, sous l'influence de la chaleur se transforme en ètres infiniment petits. Absorber de l'alcool c'est donc introduire dans son organisme le produit d'une fermentation et le résultat de cette absorption est l'empoissonnement. Mais, comme il existe différentes espèces de sucres, il existe aussi différentes espèces d'alcools, et ces différentes espèces d'alcools ont des degrés de toxicité divers. Tandis que l'un tue un chien de 15 kilos à une dose de 125 gr., un autre le tue à une dose de 25 gr. mais en tous cas l'alcool tue, il empoisonne.

L'alcoolisme n'est donc pas seulement l'état aigu désigné sous le nom d'ivresse, il est l'état fébrile ou nerveux de tout homme, bourgeois ou ouvrier, qui consomme de l'alcool avant ses repas sous prétexte d'apéritif, pendant et après ses repas pour faciliter sa digestion, entre ses repas pour son plaisir ou ses affaires, en hiver pour se réchauffer, en été pour se refroidir. Cet homme-la s'empoisonne. Il empoisonne son sang. Or le sang est à notre organisme ce que la police est à la ville, il a pour mission de monter la garde et d'absorber les bacilles afin de les détruire. Le sang apauvri, et affaibli, c'est la porte ouverte à la tuberculose qui est partout autour de nous et qui guette une proie. C'est aussi sous l'influence de l'alcool que les artères durcissent, des dépôts calcaires s'y forment, elles sont obstruées, il se produit alors des accidents mortels : la rupture d'un anévrisme, l'attaque d'apoplexie.

Ce n'est pas seulement sa santé que l'alcoolique compromet, c'est celle de ses enfants; entre ses mains la bouteille est le poignard dont il tue sa descendance. Il ne la tue que vers la 5° ou 6° génération, mais les générations intermédiaires se composent dans des proportions colossales de tuberculeux, de dégénérés de toutes sortes, d'aliénés, de criminels. L'alcool est le grand pourvoyeur des hôpitaux, des sanatoria,

des prisons et des bagnes.

Voilà le fléau qu'il est impossible de nier. Il existe à la ville, mais il existe aussi bien à la campagne. Il décime la Bretagne, la Normandie, le Maine et les départements de l'Est. La population diminue rapidement dans ces régions, s'étiole, devient imprope au service militaire dans une proportion de 57 0/0 dans l'Orne et de 60 0/0 dans les vallées des Vosges. Et pourquoi? Parce que le paysan, le fermier, celui qui a un jardin et des arbres fruitiers, emplit ses tonneaux, distille et a le droit de s'empoisonner, lui, sa femme et ses enfants. L'enfant qui se rend à l'école portant à la main son petit panier, emporte sa ration quotidienne d'eau-de-vie que lui a donnée sa maman et l'instituteur qui proteste contre cette intoxication des l'enfance, est traité d'imbécile. L'enfant boit de l'eau-de-vie dès le jour de son baptême, il recommence en toute occasion; lorsqu'il perce ses dents, lorsque la famille est dans la joie ou dans la douleur, les jours de contrat ou de marché, le jour de sa première communion. Toute fête, toute cérémonie est pour le paysan une occasion d'absorber le poison, et ces travailleurs de la terre qui n'ont pas pour s'étioler l'atmosphère empestée de la ville ou de l'atelier, sont pâles, leurs regards sont tristes, voilés, leur intelligence obscurcie.

Il faut donc faire la guerre à l'alcool. Cela est difficile, car l'alcool a pour lui, aussi bien les électeurs que les élus. Il a pour luiles distillateurs qui favorisent l'ouverture de nouveaux débits. Tous les jours, d'après les statistiques, 16 nouveaux débits s'ouvrent sur le territoire français: autant d'occasions nouvelles pour le malheureux alcoolique de dépenser son gain d'une façon criminelle, c'est-à-dire en ravissant à sa femme et à ses enfants la nourriture et le bien-être auxquels

ils ont droit.

Ainsi se tiennent de près, sans qu'on puisse les séparer, la misère, la maladie, l'alcoolisme et il faut lutter contre tous ces fléaux simultanément. Pour cette lutte, nous croyons devoir nous adresser aux jeunes plutôt qu'à la génération déjà empoisonnée. C'est l'avenir qu'il faut préparer et nous obtenons auprès des enfants des écoles des résultats inespérés. Leurs maîtres leur donnent l'enseignement technique, détruisent le préjugé de l'alcool aliment; la Ligue par le moyen des sections cadettes fait passer dans le domaine de la pratique les principes enseignés et fait des enfants d'excellents apôtres de la cause antialcolique. Les jeunes gens des lycées comprennent aussi leur devoir et il sussit qu'on s'adresse à leur cœur pour éveiller en eux le désir d'être utiles et de donner le bon exemple.

Si la France a douné pendant plusieurs siècles un spectacle édifiant à tout l'univers, elle veut continuer à jouer ce rôle; elle a beaucoup fait pour la cause de la justice et de la liberté, il lui reste beaucoup à faire dans le domaine de la bienfaisance. Les femmes s'associent à la tâche; elles ont compris qu'il ne suffisait plus qu'elles apportassent la joie dans leur foyer, quelque beau que soit ce rôle; et grâce à l'Education actuelle, les jeunes filles savent qu'il ne leur suffit pas d'être gracieuses et de sourire. Vous aussi, Mesdemoiselles, vous avez un air grave, car vous comprenez la grandeur de la tâche et vous sentez que vous ne pouvez vous désintéresser de la lutte engagée contre ces divers fléaux ligués pour la destruction de l'idéal moral de notre patrie.

Songez que tout homme, toute semme, tout enfant doit

être une espérance pour la patrie.

Tels ontété, appuyés de preuves, d'exemples et de chissres, les enseignements que contenait la conférence de M. Barbey. Le conférencier ajoute qu'il souhaite recueillir parmi nous quelques adhésions à l'Union française antialcoolique. Il nous engage à nous tenir au courant de cette question si grave et si pressante.

Compte-rendu de la réunion de bienfaisance

Le 27 juin a eu lieu la réunion de bienfaisance. Les absentes étaient nombreuses, mais nous leur pardonnerons, beaucoup d'entre elles ayant en ce moment des examens à passer. Il s'agissait de fixer le nombre d'enfants que la société peut envoyer en vacance. La vente de charité ayant été assez fructueuse, tout le monde est d'avis d'en augmenter le nombre. Nous comptons en envoyer soixante environ. Les uns seront confiés à l'œuvre des Colonies de Vacances, d'autres particulièrement délicats, iront à Bourbonne-les-Bains, enfin sur la demande de leurs parents nous paierons le voyage à quelques enfants, pour leur permettre d'aller à la campagne dans leur famille.

Nous avons reçu pour nous aider quelques bourses: la Société des Visiteurs nous en offre trois, M^{me} Pichard une, M^{me} Delzant une et M^{He} Gessner une autre, la Coopération Féminine nous alloue 80 francs avec d'autres donations le total se monte à 445 fr.

Après avoir donné quelques détails sur la promenade annuelle, d'abord remise, par suite du mauvais temps et qui a eu lieu le 16 juin, obtenant auprès des jeunes invités venus là pleins d'entrain et d'appétit, son succès accoutumé, M¹¹⁶ Scott et M¹¹⁶ Milliard exposent un projet qui paraît devoir rallier beaucoup de sympathies parmi nos sociétaires répondant à des vœux exprimés déjà par nombre d'entre elles.

Il s'agirait l'hiver prochain, de réunir le dimanche, une fois par mois, les jeunes filles que la société a suivies enfants, et qu'elle perd de vue peu à peu, lorsque celles-ci commencent à travailler pour gagner leur vie; et c'est à ce moment, pourtant, semble-t-il, que plus que jamais elles auraient moralement besoin de nous.

Ces réunions que les anciennes élèves s'efforceraient de rendre intéressantes par des lectures, de la musique, et où elles offriraient un goûter à leurs invitées créeraient des liens plus intimes entre ces jeunes filles, et celles que la fortune a favorisées davantage.

Les sociétaires présentes ont toutes adopté le projet, les absentes l'adopteront aussi, sans doute, et au mois d'octobre nous espérons voir fonctionner régulièrement ces petites réunions.

Mariages, Naissances, Décès

Mariages

On nous annonce la mariage :

de Mile Fernande Halphen avec M. Georges Baumstark; de Mile Marie Bideau avec M. Adrien Masséna.

Naissances

M. Louis Beauchamps et Mme Beauchamps (Suzanne Périllat) nous annoncent la naissance de leur fils Louis.

— M. Jean Schlesser et Mme Schlesser (Henriette Merson) nous annoncent la naissance de leur fille Marie-Louise.

- M. Henri Bourguignon et Mme Bourguignon (Nathalie Schöne) nous annoncent la naissance de leur fils Jacques.

- M. Pierre Morisse et Mme Morisse (Madeleine Meyer) nous annoncent la naissance de leur fille Antoinette.

Décès

Nous apprenons le décès :

de M. Harrissard, oncle de Mlle Germaine Collin. Nous lui adressons l'expression de toute notre sympathic.

Avis et Correspondance

Au sujet de la question posée aux sociétaires relativement à l'adhésion de notre Association à « l'Union » nous avons reçu un certain nombre de lettres, notamment de M^{tles} II. Dardet, S. Baumann, H. Vienot, L. Bourdier, A. Durand, Lowengard, L. Mantoy, etc., dont quelques passages d'un intérêt général méritent d'être cités :

Une « fervente de l'association » nous écrit : « J'ai lu avec grand intérêt la conférence sur le Japon et j'applaudis de

plus en plus à la transformation du Bulletin, » au sujet du piano ajoute-t-elle, « toutes nos compagnes musiciennes devraient s'en servir et organiser des séances de musique de chambre ; quel plaisir pourtant que de déchiffrer une partition à la mode : on n'a pas besoin d'être virtuose, il suffit d'être bonne musicienne, et ainsi on se tient au courant du monvement musical, n

D'autres nous prient « de ne pas les compter parmi les sociétaires négligentes; et prennent toujours grand intérêt à ce qui se rapporte à notre association, bien qu'elles n'aient pu venir aux réunions de couture ».

D'autre part, deux sociétaires nous communiquent presque en termes identiques « quelques réflexions » que leur ont suggéré la lecture du Bulletin : « Ne croyez-vous pas, nous dit l'une, que ce soit une erreur de considérer les sociétaires qui ne répondent pas à une question comme exprimant une opinion? Il n'y a qu'une trentaine de sociétaires qui se soient donné la peine de voter pour le renouvellement du Comité, question plus importante cependant que celle soulevée aujourd'hui. Nous sommes environ 150. Ce sont donc 100 sociétaires, au moins, qui se désintéressent des questions débattues qui vont former la majorité »...

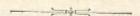
« Cette majorité, ajoute l'autre, ne devrait-elle pas, comme dans les élections politiques, ne s'établir que d'après les

suffrages exprim(s? »

Ces observations, présentées au Comité, ont paru très jus

tes et nous en tiendrons compte à l'avenir.

Nous répondrons également, à la sociétaire qui réclame « des dépenses d'agrément, des fleurs, de la verdure pour égayer la salle de l'Association, du thé et des rafraichissements aux grandes réunions (assemblée générale et autres) une fête intime au mois de mars, dont les sociétaires auraient plaisir à faire les honneurs à leurs anciens professeurs, des achats de livres plus nombreux », que nous sommes toutes disposées à tenir compte de ses conseils et à les mettre en pratique après la prochaine rentrée.



Avis Important

Rappelons, ainsi qu'il en a été décidé à la réunion du Comité (voir ci-dessus) que la réunion préparatoire à la Fête de charité du 19 octobre, est fixée jeudi 6 octobre à 2 heures à la salle de Réunion. Nous prions les membres d'honneur, les sociétaires et les aspirantes de répondre à notre appel ce jourlà pour nous aider de leurs conseils et de leur concours.

Nous nous adressons également de nouveau à toutes les artistes de bonne volonté pour les prier de profiter des vacances pour préparer des programmes et des lots de tom-

bola.

Les réunions de couture reprendront le vendredi 21 octobre.

Le prix Solange-Karpelès a été mérité cette année par M^{tte} Madeleine Albert-Petit, de 3° année primaire, section B.

Nous avons retardé un peu la publication du Bulletin afin de donner les résultats des examens.

Ont passé avec succès le diplôme de fin d'études secondaires :

M^{ttes} Germaine Bedeau.
Sophie Bernheim.
Madeleine Bouliol.
Marie Bouliol.
Sophie Cahen.
Thérèse Couderc.
Jeanne Gourtin.
Isabelle Crouzet.
Louise Cruet.
Simone Debat-Ponsau.
Germaine Dreyfus.
Marie Dujardin-Beaumetz
Madeleine Fournier.

M^{lles} Marie Halphen.
Jeanne Malvoisin.
Geneviève Maury.
Jeanne Mispoulet.
Denise Moniez.
Louise Pommier.
Andrée Prontant.
Germaine Rousselot.
Renée Séligmann.
Jeanne Seurre.
Jeanne Treney.
Alice Baillet.

Le Certificat d'études secondaires :

Miles Madeleine Lévy. Miles Nina Bartsch. Félicie Billiez. Jeanne Bourguignon Germaine Collin. Marthe Douy. Adélaïde Dupotet de Brévon. Elisabeth Gayte. Camille Grollet. Georgette Halphen. Marguerite Hirsch. Alice Lagande. Yvonne Lameyra.

Lucienne Merivart. Madeleine Nicol. Jeanne Poirier. Lucienne Pommier, Thécline Pontseyrez. Louise Rousselot. Marie Tencé. Renée Uldry. Elisabeth Verrier. Marcelle Wahl. Marguerite Williams.

Marcelle Laumon. La licence ès-sciences :

Miles Jacqueline d'Argent (4 certificats). Dora Hertz. Yvonne Trouard-Riolle (2 certificats).

Mule Marthe Leblane (2 certificats de licence).

Le brevet supérieur :

Miles A. Lavallez.

G. Marchal.

S. Mazurier.

Le brevet élémentaire :

Mile M. Bottollier.

Changements d'adresses

Miles M. Maulley.

A. Baillet.

M^{11e} Sophie Bernheim (à partir de septembre) chez M^{11e} Constance Lévy, Lhiergartenstrasse, Hanovre-Allemagne.

MIles Yvonne et Madeleine Léri, Les Grisards, Vaucresson (Seine-et-Oise).

Mmes Suzanne Mazurier, 4 bis, rue Pierre Guérin.

Angèle Pouchont, 164, rue de la Convention.

Jeanne Seurre, 10, place Hoche.

Le Gérant : A. COUESLANT.